

Cahier des charges 2022

Forums - Salons

1. Contexte de la participation aux forums et salons

La mission de prévention du PRIF s'articule autour de deux niveaux d'intervention :

- L'information et le conseil à destination de l'ensemble des retraités afin de les sensibiliser aux enjeux du vieillissement,
- Et, le développement des actions collectives de prévention en faveur des retraités autonomes afin d'inciter à l'adoption de comportements bénéfiques au « Bien Vieillir »,

La participation du PRIF lors des forums et salons représente la réalisation concrète de sa mission d'information, mais aussi un levier pour le développement des actions de prévention sur les territoires.

Le PRIF participe à une cinquantaine d'évènements de promotion/communication par an. Et notamment à ceux organisés par ses Caisses membres (CNAV, Sécurité sociale des indépendants, MSA).

La participation, lors de ces évènements, est assurée directement par le PRIF et/ou par ses partenaires.

2. Objectifs de la participation aux forums et salons

La participation du PRIF et de ses opérateurs aux forums et salons s'inscrit dans une volonté d'informer le grand public, mais aussi les professionnels.

- Informer le grand public

L'information aux retraités passe par la diffusion des messages prioritaires du Bien vieillir, qui ont pour vocation d'encourager les comportements protecteurs de la santé. Ces messages de sensibilisation sont délivrés sur le stand, et/ou lors des conférences et tables rondes sur les thématiques du Bien vieillir auxquelles le PRIF est convié.

A l'occasion de tels évènements, le PRIF et ses partenaires présentent l'ensemble des ateliers du Parcours prévention et renseignent le grand public sur leur contenu. Le public peut être invité à participer à une démonstration d'atelier animée par les partenaires du PRIF.

- Informer les professionnels

La participation du PRIF aux forums et salons est également l'occasion de rencontrer des acteurs professionnels de territoire, et d'enclencher le développement de partenariats.

Le PRIF et ses partenaires renseignent les professionnels sur les missions de l'organisme et présentent l'ensemble des ateliers du Parcours prévention.

Ils renseignent les partenaires locaux intéressés sur les étapes de la mise en œuvre des actions afin de développer les actions sur les territoires.

- Recueillir les inscriptions aux ateliers

En amont de l'évènement, le PRIF transmet à l'opérateur la liste actualisée des ateliers programmés dans le secteur géographique de la manifestation afin de les proposer aux retraités franciliens autonomes.

Il leur propose de s'y inscrire en les renseignant sur le déroulé des séances (adresse, dates et horaires).

3. Missions de représentation et de promotion du PRIF proposées aux opérateurs

La participation aux forums et salons pour le PRIF s'organise de deux manières distinctes :

- Sur proposition du PRIF
- Sur proposition de l'opérateur de représenter le PRIF. Dans ce cas, le PRIF doit donner son accord préalable par écrit.

Organiser la participation et le stand le jour J

Au titre du développement des actions et de leur chaînage, l'opérateur qui participe à un forum ou un salon définit conjointement avec le partenaire local, en amont de la manifestation, la programmation d'un ou plusieurs ateliers du PRIF dans la ville.

La participation à un forum ou à un salon pour le PRIF s'organise de la manière suivante :

- Installation du stand en amont de l'ouverture de l'évènement au public : les dépliants et affiches des ateliers sont présentés de manière visible, ainsi que la maquette du logement et la borne tactile
- Accueil du public sur le stand

- Présentation du Prif et promotion du Parcours prévention, et du contenu de chacun des ateliers
- Renseignement des retraités intéressés pour participer à des ateliers sur la programmation (adresse, dates et horaires des ateliers) grâce à la liste transmise par le PRIF
- Prise des inscriptions aux ateliers programmés (*Privilégier le format dématérialisé - sous Excel*)
- Présentation et animation de la maquette de logement aménagé, de la borne tactile et donc des sites internet qui y sont diffusés : jamenagementlogement.fr et Prif.fr
- Organisation et réalisation des démonstrations d'atelier ou de conférences, si elles sont prévues lors de la manifestation
- Recensement du nombre de passage sur le stand et de contacts pris (partenaires et retraités)
- Rangement du stand

En amont du forum, le Prif transmet par mail les informations et les outils nécessaires à la bonne promotion des actions est mis à disposition de chaque opérateur. Il contient le matériel suivant :

[Affiches et dépliants](#)

[Feuilles de pré-inscription \(papier et dématérialisées\) conformes au RGPD](#)

[Liste des ateliers à venir](#)

[Un récapitulatif des actions du Parcours prévention](#)

[Une fiche RGPD que l'intervenant signe avant le forum](#)

Promouvoir le Prif et le Parcours prévention

Les intervenants :

- Connaissent le Prif et son offre de service
- Délivrent une information en prévention primaire positive et multifactorielle
- Renseignent les personnes sur les actions à venir à proximité
- Mobilisent les outils mis à disposition par le PRIF (borne tactile, maquette ...)
- Font un inventaire des accessoires innovants présentés, en début et en fin de salon, lorsqu'ils sont mobilisés
- Respectent le RGPD, et font signer la feuille de pré-inscription aux participants qui donnent leur coordonnées

Transmettre les informations recueillies

A la suite du salon ou du forum, les personnes y ayant participé collectent les informations recueillies et les transmettent au PRIF, en version dématérialisée (format Excel) et de manière

sécurisée (respect du RGPD) :

- Nombre de participants à l'événement (retraités et professionnels)
- Nombre de passages sur le stand PRIF
- Nombre de personnes pré-inscrites à des ateliers, et/ou ayant demandé des informations et transmis leurs coordonnées
- Nombre de personnes ayant participé à des animations du PRIF, si elles étaient prévues

Des documents de synthèse seront prévus à cet effet et transmis par le PRIF.

4. Modalités de financement

Une participation forfaitaire versée à l'opérateur au titre de la représentation/promotion du PRIF :

Ces tarifs ont été étudiés dans le cadre de l'étude MENSIA.

Missions socle en Forums/salons	Missions spécifiques définies par le Prif
350 euros par journée de présence	<ul style="list-style-type: none">- 600 euros par journée de présence, <i>hors denrées alimentaires et toute commande spécifique</i>- 1000 euros pour deux journées de présence <p>Un cahier des charges ad hoc sera défini pour chacun de ces évènements avec les opérateurs concernés en amont de la représentation</p>

Ces participations sont versées dès la première représentation du PRIF :

- lorsque l'opérateur participe à un forum/salon à la demande du PRIF
- lorsque le PRIF a donné, en amont de l'évènement, son accord pour être représenté.

Dans chacune de ces situations l'opérateur doit répondre en tout point au cahier des charges.